

BEPC : Epreuve d'ECM

Durée : 1h30

Coefficient : 2

Le cheque peut jouer des tours.

Monsieur LATORTUE, après des promesses non tenues par son débiteur finit par recevoir de lui, un chèque. Au lieu de se présenter à la banque pour le monnayer, il choisit de le ranger dans un tiroir. Deux semaines après l'émission, n'ayant plus d'argent, il ressort le chèque et se présente à la banque. L'agent de banque au guichet lui dit qu'il ne peut être servi. Il fonce alors tout droit chez son débiteur : ce dernier lui dit qu'il n'a rien à y voir. Sur ces entrefaites arrive un juriste. il donne raison au débiteur. Pour lui, le chèque est un moyen de « paiement à vue » : Ainsi, le créancier dispose de huit jours pour l'encaisser à compter de la date d'émission. Passé ce délai, il peut se plaindre ; il doit plutôt être aux aguets et agir dès que le compte de son débiteur est approvisionné. Notons que le compte est sans provision alors le débiteur peut être poursuivi ; il a commis un délit qui est par la loi.

1. donne une explication à chaque terme.
 - a. un débiteur
 - b. un créancier
 - c. un chèque est un moyen de « paiement à vue »
 - d. monnayer un chèque.
 - e. émettre un chèque

2. l'agent banquier annonce que M. LATORTUE ne peut être servi !
Selon toi à quelles conditions un chèque peut –il être payé au guichet d'une banque ?

3. au collège les occasions de faire preuve de solidarité sont quotidiennes : hormis le travail scolaire, la solidarité peut se manifester sous d'autres formes :
Des élèves s'organisent parfois pour dans le cadre des clubs en dehors des heures de cours dans l'enceinte du collège (club d'anglais ; club de musique ; club d'info : etc....)
 - a) Donne une définition de la solidarité
 - b) expliqué comment dans le cadre des clubs au collège la solidarité peut se manifester.
 - c) Pour une harmonie au sein de notre société cite une autre valeur utile et nécessaire. Explique comment doit-elle se manifester au collège.